

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022**

**Absentes excusées** : Danielle SCHNEIDER et Corinne BEURAIN

**Secrétaire de séance** : Dany BONNAIRE

### **La séance ouverte,**

Le précédent compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **L'ESPACE CULTUREL SAINT GERMAIN**

Travaux restant à réaliser :

- Raccourcissement des rideaux.
- Mise en place définitive des gradins et formation des utilisateurs.
- Contrat d'entretien de l'équipement à conclure en 2023.
- Installation de l'horloge courant janvier 2023.
- Panneau d'affichage et signalétique sur le bâtiment (en cours).
- Plaque à apposer sur le bâtiment avec noms du parrain et de l'architecte (en cours).
- Banc en pierre à l'extérieur : emplacement à définir.
- Achat du petit mobilier accessoire : échelle, chaises, portant, réfrigérateur, panneau « animaux interdits ».
- 

Le nettoyage par une entreprise spécialisée est mis en place à compter de cette semaine.

### **LA REMISE ET L'ENTRACTE**

Les travaux sont achevés.

L'espace supérieur dit « La remise » va être équipé du mobilier nécessaire.

Le local inférieur dénommé « L'entracte » sera doté d'un réfrigérateur.

### **LA BIBLIOTHEQUE**

Les travaux sollicités par les bénévoles sont en cours de réalisation.

### **VOIRIE**

- Mise à jour de la voirie communale : dans le cadre de la régularisation des anomalies prioritaires, Serge Bompard fait un point sur les opérations réalisées :
- La pose des panneaux du « Parcours de Roussas » par le Service Technique est terminée.
- Panneau d'information lumineux : la Société Lumiplan est retenue dont le devis s'élève à 18 500 €. Ce panneau sera mis en place dès raccordement à la fibre.
- Création d'un fossé pour canaliser les eaux pluviales en provenance du petit réservoir et du cimetière : la commission voirie étudie la question.

- La réfection du chemin d'accès à la ferme Bouvier est terminée.

## **DIVERS**

- Avant-projet du SDED pour la baisse d'intensité de l'éclairage public : le conseil municipal confirme son accord.
- Climatisation des gîtes et de la salle polyvalente : devis en cours.
- Réfection des calvaires et du porche surmontant le portail d'entrée de l'ancien cimetière : des travaux vont être engagés.
- Réparation de la tombe de Mr Rossignol : les travaux seront réalisés par Mr Guitton.

## **SITUATION DU SAE**

L'étude pour l'établissement du schéma directeur de l'eau se poursuit.

Lors de la réunion du 14 novembre dernier le Syndicat d'Adduction d'Eau potable a décidé d'augmenter le prix de l'eau, ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Pour les particuliers** : l'abonnement est inchangé mais la nouvelle tarification se fera par tranche de consommation selon le barème suivant (hors redevances de prélèvement et de pollution figurant déjà sur les factures) :

<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
0 à 200 m3	201 à 400 m3	401 m3 et plus
<b>1.34 €/m3</b>	<b>1.80 €/m3</b>	<b>3.00€/m3</b>

**Pour les entreprises** : prix **1.55€/m3**

**Pour les collectivités** : prix **1.42€/m3**

Cette augmentation se justifie en partie par l'inflation actuelle, mais surtout elle a pour but d'inciter les forts consommateurs à respecter les consignes en période de restriction estivale.

En effet, le SAE constate que, si la plupart de ses abonnés ont des consommations standard, plus de 16% utilisent entre 200 et 400m3/an et environ 4% plus de 400m3/an (avec des valeurs parfois proches de 1000m3).

Le SAE dispose de trois sources d'approvisionnement : Les sources du Clavon et du Pré Jarnier, le captage du Pont de la Vence et le captage de la Croix du Grès.

Les sources et le captage du Pont de la Vence ne produisent pas ou peu pendant l'été.

Le niveau du captage de la Croix du grès baisse fortement en période estivale mais, jusqu'à ce jour, a toujours permis la distribution d'eau selon la demande.

Pour se donner les chances de maintenir un service de qualité et ne pas connaître les problèmes rencontrés par des villages voisins durant cet été, le SAE demande à ses abonnés de faire preuve de citoyenneté et de solidarité en réduisant leur consommation selon les règles de restriction prescrites.

- Le système d'arrosage des espaces verts est à réaménager, les plantations sont à adapter et les anciens puits à réhabiliter.

## **EXTENSION ET RENOVATION DE L'ECOLE DE VALROUSSE**

A la suite de la dernière réunion de travaux, la demande de permis de construire devrait être déposée en décembre 2022.

Concernant les subventions et après informations complémentaires, leur taux devrait être de 75 %.

Par ailleurs, la CAF a été sollicitée pour l'octroi d'une subvention en cas de mutualisation des locaux avec un centre de loisirs.

De plus un appel au mécénat des entreprises locales (Paprec, GSM...) sera lancé.

### **CCEPPG**

- **Micro crèche** :  
Les travaux suivent leurs cours. La validation du choix de l'association des « Bout'chous » comme gestionnaire est inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire du 15 décembre.
- **Commissions « développement durable » et « finances/mutualisation »** :  
Dany Bonnaire donne un compte rendu de chacune des dernières réunions.

### **EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT**

Rappel :

Le choix des entreprises a été validé pour la totalité du marché, étant précisé que ce dernier était constitué d'une tranche ferme et de quatre tranches optionnelles et la commune s'est engagée dans un premier temps à réaliser la tranche ferme des Esplanes.

Par la suite, il s'est avéré que la subvention sollicitée auprès du département posait problème.

Une demande dérogatoire accompagnée d'un nouveau dossier a été déposée pour être soumise aux arbitrages du département qui devrait donner une réponse écrite en février 2023.

### **PROJET DEFENSE CONTRE INCENDIE (DECI) 2023**

Une demande de subvention DECI avait été déposée auprès des services de l'état, qui n'a pu aboutir en 2022.

Cette demande a été renouvelée pour 2023 et l'étude du Schéma Directeur DECI confiée au Cabinet Naldéo a été lancée.

### **PROJET PARC PHOTOVOLTAIQUE CHAPUS**

Un nouveau projet de parc photovoltaïque ferme Chapus a été présenté aux élus par Mme Sylvie François de Q.Energy France.

En raison du décès de Mr Francis Donneaud, le projet est revu selon les critères suivants :

- Emprise du projet ramenée à 9 ha 50 au lieu de 19,5 ha
- Défrichage réduit à 37 ares
- Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour du parc et 10 m autour des accès
- Projet agricole expérimental validé par la Fédération Ovine, la Chambre d'Agriculture et la DDT permettant une évolution et une pérennisation de la zone agricole
- Projet ne nécessitant pas une modification du PLU du fait que cet équipement serait indispensable à l'activité agricole et ne constituerait pas une zone artificialisée
- Protection du loup par clôtures surélevées
- Eloignement du parc vis à vis du massif boisé et protection contre le feu (4 citernes de 60 m3)
- Accès gérés lors du renouvellement du parc éolien.
- Durée de vie du parc 30 ans suivant bail rural par les propriétaires et convention entre le producteur et exploitant

- Dérogation pour les espèces protégées

Après vote, le conseil municipal émet un avis favorable par 6 voix pour, 2 abstentions et 1 contre, sous réserve toutefois :

- De régulariser l'ouverture des chemins communaux existants pour se prémunir du risque incendie.
- Du maintien de l'activité d'élevage ovin dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui.
- Que la commune soit tenue informée du suivi de l'activité agricole.

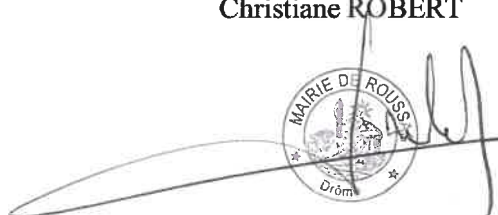
#### **PERSONNEL : REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR**

Le recrutement de Jeanne-Marie FAURE-MIRGUET comme agent recenseur pour 2023 ayant été acté, la commune lui versera une rémunération nette de 1000 €.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h

Le Maire,

Christiane ROBERT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Robert', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ROUSSEY' at the top and 'Drôme' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends to the left of the seal.